



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 26 et 28 septembre 2019 au Centre des congrès de Québec

RÉSOLUTION AGA-2019-09-26/21
Tenue de sommet sur le transport
collectif intermunicipal dans chacune
des régions

CONSIDÉRANT QUE le transport collectif intermunicipal est une problématique importante dans chaque région du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le financement du transport collectif intermunicipal pose problème;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et les MRC sont de plus en plus interpellées pour financer les déficits d'opération des lignes de transport collectif intermunicipal;

CONSIDÉRANT le caractère essentiel du transport collectif intermunicipal pour assurer la viabilité des communautés qui forment les régions du Québec;

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer l'occupation du territoire québécois;

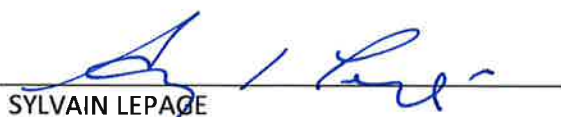
CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a déjà tenu une consultation élargie en vue de la tenue d'un sommet sur le transport aérien;

Il est proposé M^{me} Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue
Et appuyé par M. Gérard Jean, maire de Lanoraie

DE DEMANDER au ministre des Transports du Québec de lancer un processus de consultation dans chaque région menant à la tenue d'un Sommet sur le transport collectif intermunicipal au Québec.

Adoptée à la majorité

Copie vidimée de la résolution AGA-2019-09-26/21 adoptée par l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 26 et 28 septembre 2019.


SYLVAIN LEPAPE

Directeur général et
Secrétaire-trésorier de la corporation


Date